

Le présent bordereau ne peut valoir reçu des chèques et sommes d'argent, sauf preuve contraire rapportée par le client.
 Les chèques doivent être présentés, après vérification par le Crédit Agricole, comme exacts et portés au crédit du compte du titulaire sur le présent bordereau sans aucune contrepartie apportée par le client.
 Pour les remises sur le compte dans une autre Caisse Régionale, en l'absence du ticket délivré par le distributeur ou du présent bordereau, la remise ne sera pas prise en compte.
 Sous certaines conditions, vos remises de chèques peuvent n'être portées au crédit de votre compte qu'après expiration du délai que votre Caisse Régionale vous aura indiqué.

Attention

Toute réclamation, pour être recevable, devra obligatoirement être accompagnée des références exactes du ou des chèques (le nom de la personne qui vous l'a remis, le nom de la Banque, le lieu de paiement, le numéro de cheque et son montant).
 Apposez votre signature au dos de chaque cheque.

DÉTAIL DES CHÈQUES REMIS



Date

25/03/2025

FORMULE À CONSERVER
DANS VOTRE CARNET

N° du chèque	Banque / Émetteur	Montant en €	N° du chèque	Banque / Émetteur	Montant en €
1		,	11		,
2	LA PAUSE	43,63	12		,
3		,	13		,
4	La Truffière	,	14		,
5	de Flonard	73,87	15		,
6		,	16		,
7	La Truffière	,	17		,
8	de Flonard	115,54	18		,
9		,	19		,
10		,	20		,

Remise de chèques N°

7366450

Numéro de compte

50012604978

Nb. de chèques

3

Montant total de la remise en €

233,04